

Zeitschrift: Kleine Mitteilungen / Schweizerische Vereinigung für Dokumentation =
Petites communications / Association Suisse de Documentation

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: - (1965)

Heft: 77

Anhang: Rapports de gestion des commissions

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapports de gestion des commissions

1. Commission pour la formation

La commission a tenu deux séances au cours de l'exercice écoulé. La réunion du 28 février 1964, à Berne, fut consacrée à l'étude des résultats du "Cours d'introduction à la documentation" organisé en novembre 1963 à Bâle et à la préparation des deux cours "Pratique de la documentation" et "Cartes perforées superposables à sélection visuelle", ainsi que du cours d'introduction à la technique de la classification, également prévu à Bâle.

Le cours "Pratique de la documentation" prévu pour l'automne dut, faute de locaux d'enseignement et de possibilités de logement, être reporté au printemps 1965. Il fut organisé au séminaire de la Fédération suisse des coopératives de consommation à Muttenz.

Le 16 juin 1964 fut organisé à la suite de l'assemblée générale de l'ASD à Coire, en collaboration avec la commission pour l'étude des moyens techniques auxiliaires, le cours "Cartes perforées superposables à sélection visuelle" qui groupe quelque 25 participants. Un rapport de M.P. Halder sur cette réunion jugée fort intéressante par tous les participants a paru dans les "Petites communications ASD", n° 73/1964.

Du 5 au 7 et du 18 au 21 novembre 1964 fut organisé au séminaire coopératif, à Muttenz, le cours d'introduction à la technique de la classification, en collaboration avec la commission pour la classification. Les quelque 30 participants qualifièrent le cours de réussite. Pour ce qui est du dépouillement des résultats de notre enquête, le président de la commission en a publié un rapport dans les "Petites communications ASD", n° 74/1965

Le compte du cours s'est soldé par un modeste excédent qui a été affecté au fonds en faveur de la formation.

À la seconde séance du 8 décembre 1964, les membres de la commission discutèrent des possibilités de coopération entre l'ASD et l'ASB dans le domaine de la formation. Tandis que l'ASB se consacre à la formation des jeunes qui désirent apprendre la profession de bibliothécaire, l'instruction donnée par l'ASD s'adresse en principe à des personnes ayant une formation professionnelle complète, soucieuses de parfaire leur formation en vue de mener à bien les tâches de documentation dans leurs entreprises. La commission chargea un groupe de travail, présidé par M. H. Steiger, d'harmoniser les suggestions et souhaits formulés dans la discussion avec les cours de l'ASB bernoise. Les résultats devront être soumis à la commission pour la formation, qui les transmettra ensuite aux commissions compétentes de l'Association suisse des bibliothécaires. Le président de l'ASB, M. Borgeaud, se félicita de l'esprit constructif qui règne entre les deux associations professionnelles, tandis que M. Salfinger souligna que la commission d'examen de l'ASB était disposée à adapter judicieusement les examens aux exigences des bibliothèques spécialisées.

De janvier à mars 1964, M. H. Zschockke donna à l'école des arts et métiers, à Berne, un "Cours d'introduction à l'étude de la littérature chimique" en 10 leçons, à l'intention des employés de laboratoire.

À la même période, l'auteur du présent rapport donna pour le compte de la Société des commerçants de Zurich, dans le cadre des "Cours supérieurs pour commerçants", un cours de 16 heures sur l'introduction à la pratique de la documentation rationnelle. Ce cours fut suivi par une trentaine de participants.

Le soussigné traita encore le thème de la documentation dans plusieurs cours de l'Institut d'économie industrielle et fit, comme de coutume, aux cours suisses pour la conduite d'entreprise un exposé sur l'"Acquisition des moyens d'information".

Faute d'inscriptions, il n'a malheureusement pas été possible de mettre sur pied le "Cycle d'exposés sur la documentation" mentionné dans les rapports annuels pour 1962 et 1963. En revanche, il s'est révélé que nous disposons depuis l'achèvement du cycle des cours de formation de Berne, Zurich et Bâle, d'un important groupe de conférenciers sur lesquels nous pouvons compter.

En exprimant ici toute sa gratitude à ce cercle de conférenciers et aux membres de la commission pour leur travail fructueux et leur inlassable dévouement, le président ne souhaiterait pas mieux que chacun puisse maintenant se payer un peu de bon temps. Il ne peut malheureusement le faire. Au contraire, il invite tous ceux qui le soutiennent depuis plusieurs années dans la formation ASD de vouer une attention accrue au problème de la formation et de redoubler d'efforts. En effet, tout investissement matériel en faveur d'installations de documentation ne saurait être rentable s'il n'est pas accompagné d'une préparation intellectuelle adéquate en matière de documentation. L'amélioration souhaitée en matière de documentation et de bibliothèque n'est plus aujourd'hui une affaire interne de l'ASD, mais une exigence du public suisse.

La composition de la commission est la suivante: voir texte allemand.

2. Commission pour la classification

La commission s'est réunie deux fois en 1964. La participation à ces séances n'est pas précisément encourageante, ce qui est d'autant moins compréhensible que les problèmes de la classification sont à la base même de tout travail scientifique sérieux et devraient dès lors éveiller l'intérêt de tous ceux que cela concerne.

Classification

Le plus récent système suisse de classification spéciale a été publié dans le cadre de la CD (classification décimale). Il s'agit de la classification spéciale CD 663.91 qui a été élaborée par CHOCOSUISSE à Berne, avec l'appui du Bureau international pour le cacao et le chocolat à Bruxelles, et qui s'étend au domaine de l'industrie du cacao et du chocolat.

Au sujet des rapports de certains membres du Comité exécutif du CCC de la FID, la Suisse a exprimé son point de vue dans une note qui a ensuite été transmise à la FID (voir les "Petites communications" ASD n° 69, d'avril 1964). Une séance, convoquée par la FID et à laquelle participa le secrétaire de l'ASD, s'est entretenue le 25 septembre, à La Haye, de différents rapports et points de vue, sans toutefois prendre de décision définitive.

Les notes provisoires reçues ont, dans la mesure où experts et corporations se déclarèrent compétents en la matière, été discutées et connaissance a été donnée à la FID du point de vue de la commission.

De la commission s'est retiré sur demande M. G. Friedländer, qui a durant plusieurs années dirigé cette commission avec succès. Qu'il soit ici vivement remercié du fructueux travail qu'il a accompli dans l'intérêt de l'ASD et de la FID.

La composition de la commission est la suivante: voir texte allemand.

3. Commission pour l'étude des moyens techniques auxiliaires

Un cours sur la pratique de la technique des cartes perforées superposables à sélection visuelle, faisant suite à la séance d'information organisée en décembre 1963, s'est tenu le lendemain de l'assemblée générale de l'année dernière à Coire. Ce cours, organisé en commun par la commission pour la formation et notre propre commission, a permis aux participants de se familiariser avec la constitution et le fonctionnement à la fois simples et aisés des fichiers pour cartes superposables à sélection visuelle. A cette occasion ont été essayés à l'aide d'images, de prospectus de livres et de cartes de conférences, en particulier des mots-clés appropriés pour les différentes cartes perforées superposables à sélection visuelle.

Comme il s'était malheureusement révélé impossible d'organiser l'année dernière une séance sur la technique des bandes perforées, le soussigné s'est employé à réunir tout au moins une bibliographie sur la littérature déjà parue dans ce domaine. A ce propos, il est surprenant de constater le nombre d'ouvrages déjà publiés sur l'emploi des bandes perforées dans le service de documentation. Cette bibliographie a été distribuée aux membres au début de cette année, mais n'a pas trouvé un écho particulièrement réjouissant. D'autres exemplaires de cette publication sont à la disposition de tous les intéressés.

Le président de la commission ayant annoncé sa démission pour la prochaine assemblée, le présent rapport relate non seulement l'activité de l'exercice écoulé, mais aussi celle portant sur l'année en cours. Lors du cours de formation pour documentalistes, organisé au séminaire de la Fédération suisse des coopératives de consommation, une séance d'information sur les microfiches eut lieu avec le concours de notre commission. Mlle Wilson - de la Microfiches Foundation à Delft - qui passait ses vacances en Suisse consentit aimablement à y faire un exposé, ce dont nous lui savons gré. Nous remercions également ici la fabrique Rentsch d'avoir bien voulu mettre à notre disposition ses appareils de lecture pour microfiches. A cette même occasion fut aussi organisée une soirée de discussion sur l'état de la documentation automatisée en Suisse.

Au milieu du mois d'avril dernier put enfin être réalisé le projet depuis longtemps envisagé d'une séance sur la technique des bandes perforées. Le succès obtenu peut être qualifié d'encourageant, puisque plus de 30 personnes ont y participé. Pour l'exposé d'introduction sur les principes de la technique des bandes perforées, suivi d'une démonstration du "Flexowriter", la commission avait pu s'assurer les services de M. Meisterhans (Friden SA). M. Quensel (CIBA) donna un clair aperçu de l'emploi pratique des bandes perforées dans la documentation des périodiques. M. Clavel, directeur de la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, exposa de façon très détaillée l'emploi de la bande perforée en bibliothèque, notamment pour la polycopie de fiches de catalogues. Ces trois exposés furent suivis d'une discussion animée, portant surtout sur l'opportunité de la création de groupes d'étude au sein de la commission.

Il a été constaté que le meilleur moyen de résoudre les problèmes relatifs aux possibilités d'emploi des bandes perforées consiste à se mettre directement en rapport avec les membres de la commission ayant déjà une expérience pratique dans ce domaine, ce dont seuls peuvent se réclamer, parmi les participants, les représentants des maisons CIBA, Hoffmann-La Roche et Sandoz. Relevons à ce propos que M. Meisterhans (Friden SA) se tient lui aussi volontiers à disposition pour l'examen de problèmes spéciaux ayant trait à la technique des bandes perforées.

Le président doit malheureusement constater qu'aucun problème concret, quel qu'il soit, n'a jusqu'ici été soumis pour discussion à l'intention des autres groupes d'étude formés en décembre 1963. Un travail profitable et dont les groupes d'étude peuvent actuellement répondre implique toutefois que les questions d'actualité émanent du cercle même des membres.

Après une période administrative de 4 ans, le président se voit malheureusement amené à remettre la direction de la commission entre d'autres mains. Il est conscient du fait que l'activité de la commission devrait être intensifiée, mais reconnaît que l'augmentation constante des tâches due aux mesures actuelles en matière de personnel ne lui permet pas de prolonger son mandat.

Un merci tout particulier est adressé ici à tous les membres de la commission pour leur fructueuse collaboration.

La composition de la commission est la suivante: voir texte allemand

4. Commission pour les archives et les musées d'entreprise

Durant l'exercice écoulé, la commission a organisé une réunion de travail qui eut lieu le 13 février à Schaffhouse avec un nombre réjouissant de participants. Aux 10 membres du groupe professionnel proprement dit s'étaient joints 18 autres intéressés. Grâce à l'amabilité de la maison Georges Fischer SA, les participants purent, en début de matinée, visiter avec un guide expert la bibliothèque ainsi que les archives et le musée de l'entreprise précitée. Puis suivit la visite instructive et enrichissante de la salle de l'industrie du musée de Allerheiligen. La séance de l'après-midi fut marquée par un exposé de M. Bruno Meyer, archiviste cantonal de l'Etat de Thurgovie qui traita de façon critique la matière des deux premiers cours de formation pour archivistes d'entreprises, organisés en 1961 et 1963 par la "Vereinigung deutscher Werks- und Wirtschaftsarchivare e.v.". A cet égard est apparue la complexité à laquelle sont liés les cours de courte durée dont le but est de procurer une matière vaste et variée à des participants de formation hétérogène. Chacun put également se rendre compte des difficultés auxquelles se heurterait l'organisation de pareils cours de formation dans le cadre notablement restreint de la Suisse.

Grâce à la bienveillante collaboration de certains membres de la commission, il fut enfin possible d'aborder et de réaliser en 1964 le point "Elaboration d'un projet - directives pour l'aménagement d'archives d'entreprises" que la commission avait inscrit à son programme de travail lors de sa fondation en 1958. Il existe ainsi depuis le mois de mars de cette année une brochure de 42 pages intitulée "Directives pour l'aménagement d'archives d'entreprises", qui facilitera surtout la tâche des débutants. La matière y est répartie alphabétiquement par mots-clés, permettant ainsi de trouver rapidement le concept recherché. L'appendice contient le projet d'un plan d'archives et de la littérature choisie se prêtant à une étude approfondie de la matière.

La publication de cette brochure a permis de combler de façon réjouissante une lacune dans les ouvrages consacrés au domaine particulier des archives. Des exemplaires peuvent être obtenus au prix de revient de 3 fr. auprès du secrétariat de l'ASD.

La composition de la commission est la suivante: voir texte allemand.

5. Commission pour la documentation sur les textiles

La commission précitée a tenu une seule séance au cours de l'exercice écoulé, et ce le 19 octobre 1964 à l'hôtel central à Zurich. Le rapport présenté à cette occasion sur l'état de notre service d'information a montré qu'il était nécessaire et possible d'améliorer l'organisation du service des fiches. Notamment la collaboration devrait être renforcée par une meilleure prise de contact verbale ou écrite.

Le supplément à la SKT prévu pour 1965 est préparé. Savoir s'il doit encore une fois être complété ou si les deux suppléments doivent maintenant être réunis dans une nouvelle édition avec la première, cela sera élucidé à la prochaine séance de travail.

Il apparait en outre utile de lancer à présent une vaste campagne de propagande en vue de donner, dans la mesure où cela est possible et souhaité dans les limites des buts que la commission s'est fixés, une base commerciale au travail de la commission. Les travaux nécessaires à cet effet démarreront dans le courant de l'été.

Une séance destinée à traiter les problèmes dont il est fait mention ci-dessus est prévue pour le début de septembre.